

RÉDIGER SON RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LIEUX ET DATES

LAXOU : 22/02/2022 ANNULÉ

OBJECTIF(S)

Connaître tous les points à traiter dans un règlement intérieur de société et comment l'élaborer.

PROGRAMME

Découvrir ce qu'est un règlement intérieur et comprendre la nécessité d'en élaborer un.

- Qu'est-ce qu'un règlement intérieur ?
- Quelle forme pour un règlement intérieur ?
- Pourquoi élaborer un règlement intérieur

Identifier tous les points à traiter dans un règlement intérieur de société.

- Le groupe d'associés : des règles de fonctionnement
 - o Organiser les réunions
 - o Planifier le travail / gérer les absences
 - o Voter les rémunérations et la répartition du résultat
 - o Gérer les comptes courants d'associés
 - o Prévenir les risques

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Exploitant(e) agricole, associé(e) ou futur(e) associé(e) d'une société agricole.

MÉTHODES

Apports théoriques, exemples, cas concrets, échanges. Travail personnel à partir d'une trame de règlement intérieur. Présentation PowerPoint remise aux stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION

Tout au long de la formation, lors de mise en pratique sur les situations personnelles et lors des échanges. Une évaluation orale en fin de formation permettra de valider l'atteinte des objectifs.

INTERVENANT(S)

Frédéric AIGLE, Juriste Cerfrance Adheo.

DURÉE

1 jour (7 heures)

TARIFS

Personnes éligibles à VIVEA : 50 à 90 € HT selon la prise en charge VIVEA en 2022.

Autres publics : 280 € HT

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.